Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Indemnités compensatrices de congés payés et prime de fin d'année

---
Par Mumu

Bonjour à tous. Je viens ici pour avoir quelques réponses à mes questions
Je travaillais depuis le 23/10/2019 dans une entreprise de grande distribution et je me suis fait licencier pour faute grave le 15/12/2020 suite à un abandon de poste de ma pars datant de mi-Octobre 2020.
Fin novembre j'ai reçu ma prime de fin d'année sur ma fiche de paie,et sur ma fiche de paie de décembre l'entreprise ma versée mes indemnités compensatrices de congés payés pour mais m'a repris ma prime de fin d'année, donc mon net a payé sur la fiche de paie était de 0?.

Conclusion, la société a t'elle le droit de me reprendre cette prime de fin d'année ?